

états généraux. Nécessité de rendre les marchandises saisies par ordre des états. Il conviendrait de choisir la ville de Bruxelles, pour y entendre les propositions des députés du Hainaut, de Lille et de Valenciennes.

Documents historiques inédits, etc., I, 167. — Rec de la Ch. des représent., t. III, fol. 98. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 61, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 71.

1701. — *Anvers, 2 mars 1579*. Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre, afin qu'ils payent ce qui est dû aux troupes des barons de Montigny et de Hèze.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 69.

1702. — *Anvers, 2 mars 1579*. Lettre des états généraux au seigneur de Bours, par laquelle ils le chargent de solliciter les barons de Montigny et de Hèze de s'acheminer incontinent avec leurs troupes vers le quartier de Berchem et de Borgerhout, où leurs soldats sont aux mains avec l'ennemi.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 68.

1703. — *Mons, 2 mars 1579*. Lettre de l'abbé de Maroilles (Frédéric d'Yve) aux états généraux, touchant le différend qu'il avait pour l'abbaye de Saint-Bertin. Il désire aussi savoir s'il doit retourner à Anvers, pour y remplir sa charge de conseiller d'État.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 67 vo.

1704. — *Anvers, 5 mars 1579*. Longue lettre des états généraux aux états d'Artois, de Hainaut et de Douay, en réponse à la leur du 25 février (n° 1691). Ils leur rappellent les termes de la pacification de Gand, pour leur prouver qu'ils ne doivent pas, sous ombre de la maintenir, la rompre, en prêtant l'oreille aux ouvertures que leur font « les adhérens des Espagnols et ennemis capitaux de la patrie. » Ils s'attachent

surtout à établir que si, contrairement à la pacification, la religion réformée s'est introduite dans plusieurs provinces, c'est la conduite de don Juan et des Espagnols qui en a été cause; qu'on ne pourrait tenter de l'en bannir sans vouloir une guerre intestine et le massacre d'une partie des habitants; que, dans les provinces où les états n'ont pas voulu de la *religionsvrede*, on ne les a pas forcés et on ne les forcera pas de la recevoir; que la différence de religion ne doit pas être un motif de déchirer l'union si solennellement promise. Ils les conjurent de ne pas se laisser abuser par les offres perfides de l'ennemi. Ils les assurent qu'ils sont contents d'accepter les articles de paix conçus par eux-mêmes, « moyennant » que tous y soient compris, sans faire différence de religion, » etc.

Cahier de 14 feuillets non chiffrés, Anvers, Christ. Plantin, M. D. LXXIX. — *Lettres des états d'Artois et des députés de Haynaut et Douay*, etc. — *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, III, 404. — Arch. du royaume : *États généraux*, t. II, fol. 157. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 55, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 72.

1705. — Anvers, 5 mars 1579. Lettre des états généraux aux états des provinces, pour être secourus d'argent. Ils leur rendent compte d'un combat qui a eu lieu, la veille, depuis cinq heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, entre leurs soldats anglais, français et écossais et l'ennemi.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 69 v°.

1706. — Anvers, 5 mars 1579. Lettre des états généraux aux avoué et échevins d'Ypres, par laquelle ils les invitent à faire relâcher les bateaux et les marchandises qui avaient été arrêtés en leur ville, et qui appartenait à des bourgeois de Lille et de Tournay.

Arch. d'Ypres.

1707. — *Gand, 5 mars 1579.* Lettre écrite aux états généraux par Jean de Bourgogne, seigneur de Froidmont, conseiller d'État, et Enguerrand de Cherf, échevin d'Ypres, députés en Flandre. Ils sont arrivés à Gand la veille au soir. Aujourd'hui ils ont fait leur proposition à messieurs de la loi, qui ont convoqué les trois autres membres.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 100.

1708. — *Anvers, 5 mars 1579.* Lettre des bourgmestres, échevins, conseil et colonels de la ville d'Anvers aux états d'Artois, pour les détourner de traiter en particulier avec les Espagnols.

Arch. de l'État, à Bruges, reg. n° 9, pièce 70. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 97.

1709. — *Arras, 6 mars 1579.* Lettre de l'abbé de Saint-Bernard, du marquis d'Havré et du conseiller de Meetkercke aux états généraux, par laquelle ils témoignent leur étonnement et se plaignent de n'avoir point de leurs nouvelles depuis le départ du seigneur de Melroy. (Voir le n° 1694.)

Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 99.

1710. — *Lille, 6 mars 1579.* — Déclaration des seigneurs de Montigny et de Hèze, en réponse aux lettres de l'archiduc, du 14 février, et à ce que le seigneur de Bours leur a demandé le 4 mars. Elle porte, en substance, qu'ils ne peuvent faire retirer leurs troupes de la Flandre, parce que les Gantois n'ont encore exécuté aucun des articles du traité.

Arch. de la Haye: *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 77.

1711. — *Lille, 7 mars 1579.* Réponse du seigneur de Bours à la déclaration des seigneurs de Montigny et de Hèze, du 6. Il en réfute tous les points, et demande que les deux seigneurs déclarent catégoriquement s'ils acceptent ou refusent l'acte

d'agrément et les offres qui y sont contenues ainsi que dans ses commissions, selon l'écrit qu'il leur a délivré le 4 mars.

Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 80.

1712. — *Anvers, 7 mars 1579*. Instruction des états généraux pour les commissaires députés à prendre la montre aux 3,000 reîtres qui se retiennent en leur service. (Précédée des points et articles à insérer dans la patente pour l'entretien desdits 3,000 reîtres.)

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 74.

1713. — *Anvers, 7 mars 1579*. Réquisition des états généraux au magistrat et aux colonels d'Anvers de relâcher les bateaux chargés de vivres et autres marchandises qu'ils ont arrêtés.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 63.

1714. — *Anvers, 8 mars 1579*. Lettre des états généraux à l'abbé de Saint-Bernard, au marquis d'Havré et au conseiller de Meetkercke, sur les plaintes des états d'Artois au sujet de la saisie de certaines marchandises appartenant à des habitants de leur province, et leurs objections contre le choix de la ville d'Anvers pour y tenir l'assemblée des états généraux.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 104. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 62.

1715. — *Anvers, 8 mars 1579*. Lettre des états généraux au comte de Lalaing, afin qu'il fasse mettre en possession de la prévôté de Binche le seigneur de Rinsart, à qui le duc d'Anjou l'a conférée après la prise de cette ville.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 71.

1716. — *Anvers, 8 mars 1579*. Lettre des états généraux aux jurés, conseil et communauté de la ville de Binche, afin qu'ils veuillent accepter pour prévôt le seigneur de Riñsart.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 72.

1717. — *Anvers, 8 mars 1579.* Lettre des états généraux au seigneur de Cherrens (Charles de la Hamaide), pour le prier de se désister des prétentions qu'il a à la prévôté de Binche en vertu de sa commission (voy. n° 1682), l'assurant qu'à la première opportunité ils s'emploieront afin de lui faire obtenir un autre état digne de sa qualité.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 75.

1718. — *Arras, 9 mars 1579.* Lettre du marquis d'Havré, de l'abbé de Saint-Bernard et d'Adolphe de Meetkercke aux états généraux. Les états d'Artois ne veulent pas laisser partir les députés des états généraux, à moins que les marchandises saisies à Anvers ne leur soient rendues. Situation des affaires.

Documents historiques inédits, etc., I, 175. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 107 v°.

1719. — *Anvers, 9 mars 1579.* Lettre des états généraux à l'abbé de Maroilles par laquelle, en réponse à la sienne du 2 (n° 1705), ils le requièrent de hâter son retour à Anvers.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 68.

1720. — *Anvers, 9 mars 1579.* Acte par lequel les états généraux se reconnaissent redevables envers la ville de Bois-le-Duc de 155,506 livres qu'elle a payées, à la décharge de la généralité, aux quatre compagnies de feu le comte d'Eversteyn.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 112.

1721. — *Utrecht, 9 mars 1579.* Lettre écrite aux états généraux par Guillaume de Mérode, commis pour les moyens généraux ès pays de Gueldre, Zutphen et Utrecht. Les états de Gueldre ont résolu de tenir en suspens la levée des moyens généraux jusqu'à ce qu'ils aient décidé s'ils entreront dans l'union d'Utrecht.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 106 v°.

1722. — *Lille, 10 mars 1579.* Résolution des états de Lille, Douay et Orchies de ne donner aucune réponse sur la proposition que le seigneur de Willerval, leur gouverneur, leur a faite de la part des états généraux, tant que les biens et marchandises arrêtés à Anvers, Gand et ailleurs n'auront pas été relâchés.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 116 v°, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 83.

1723. — *Anvers, 10 mars 1579.* Lettre des états généraux au comte de Lalaing, afin qu'il donne ordre à ce que les villes de Soignies, Hal et Enghien soient « parfortifiées, » afin d'empêcher le passage de l'ennemi, et que les grains du plat pays soient menés dans lesdites villes.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 80 v°.

1724. — *Anvers, 10 mars 1579.* Lettre des états généraux aux magistrats de Bruxelles, Gand, Audenarde, Ath, Alost et Nivelles, afin qu'ils « parfortifient » leurs villes et y fassent entrer les grains du plat pays.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 81.

1725. — *Anvers, 10 mars 1579.* Acte des états généraux autorisant le libre transport hors des Pays-Bas des cloches et de la mitraille.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 115 v°.

1726. — *Anvers, 10 mars 1579.* Mémoire pour traiter avec le colonel, capitaines et officiers des soldats écossais, pour les commis de la chambre, avec le commissaire Longin. (Titre textuel.) Ce mémoire fut arrêté par les états généraux.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 81 v°.

1727. — *Anvers, 11 mars 1579.* Lettre des états généraux à leurs députés à Arras. Ils sont enclins à accorder la mainlevée sollicitée par les états d'Artois; mais ce qu'ils décideront « ne sortira jamais effect, ne soit qu'au préallable ceulx d'Arthois se soient résoluz : car le peuple n'obéira jamais qu'il » ne soit assuré de cette province. »

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 99 v°.

1728. — *Gand, 11 mars 1579.* Lettre du seigneur de Froidmont et d'Enguerrand de Cherf aux états généraux. Malgré les messages pressants qui leur ont été envoyés, ceux d'Ypres ne sont encore venus. Par les propos des trois autres membres, ils voient qu'il ne faut attendre aucun argent de la Flandre, si les Wallons ne sortent de cette province.

Documents historiques inédits, etc., I, 198. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 100 v°.

1729. — *Anvers, 11 mars 1579.* Acte des états généraux par lequel ils autorisent le magistrat de Bruxelles à vendre ou engager la vaisselle trouvée en la maison du seigneur de Champagney au temps de son emprisonnement, pour en appliquer le produit aux nécessités de la garnison de Vilvorde.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 109 v°.

1730. — *Anvers, 11 mars 1579.* Requête adressée aux états généraux par les dames de Rassenghien, de Zweveghem « et » aultres ayans leurs maris à Terremonde. » Elles prient les états d'intervenir auprès de l'archiduc, du prince d'Orange et du conseil d'État pour la prompte délivrance de leurs maris ou leur mise en jugement. — Les états, par apostille, nomment le prélat de Villers et les sieurs d'Oirschot, Rinne et de Cordes pour communiquer cette requête à l'archiduc, et lui en recommander le contenu.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 37.

1751. — *Petersem*, 12 mars 1579. Lettre du prince de Parme aux états généraux. Il leur offre, comme il l'a fait à plusieurs provinces particulières, « la ratification de la pacification de Gand, union depuis ensuyvie et édict perpétuel, en tous leurs pointz, pourveu toutesfois et moyennant que le seul exercice de la religion catholique romaine et l'accomplissement de la due obéissance de S. M. soient observés et maintenez comme du temps de feu l'empereur Charles, de haute mémoire. »

Copie d'une lettre du prince de Parma, etc. — Recueil des lettres, actes et pièces plus signalées du progrès et besongné fait en la ville d'Arras, etc. — Arch. du royaume : Réconciliation des provinces wallonnes, t. II, fol. 211. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, t. I, fol. 109, Acta statuum Belgii, t. II, pièce 83, et reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 65.

1752. — *Anvers*, 12 mars 1579. Lettre des états généraux aux sieurs de Froidmont et de Cherf, afin qu'ils donnent à leur légation toute la célérité que leurs affaires pourront permettre.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 102 v°.

1755. — *Anvers*, 12 mars 1579. Lettre des états généraux aux états de Hainaut, afin qu'ils payent les 50,000 florins promis par eux quand la ville d'Ath a été déchargée de sa garnison.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 110 v°.

1754. — *Anvers*, 12 mars 1579. Lettre des états généraux à ceux de la ville et de la châtellenie de Bergues-Saint-Winnoc, pour les assurer qu'ils n'ont rien tant à cœur que leur délivrance, et les exhorter à faire bonne tête à leurs ennemis.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 103.

1755. — *Mons*, 15 mars 1579. Lettre du comte de Lalaing en réponse à celle des états généraux du 10 (n° 1725). Il les prie de lui envoyer 5,000 à 6,000 livres de poudre, pour la distribuer aux villes de Soignies et de Hal. Quant à Enghien, son autorité n'y est pas reconnue.

Arch. de la Haye : *Ordinarius depeschenboek*, n° 1, fol. 117.

1756. — *Anvers*, 14 mars 1579. Instruction de ce que, de la part de Son Altesse, Son Excellence et les états généraux assemblés en Anvers, messieurs les prélat de Saint-Bernard et marquis d'Havré proposeront en l'assemblée des états d'Artois prochaine. (Titre textuel.) Elle a principalement pour objet de justifier la *religionsvrede* (paix de religion), et d'engager les états d'Artois à se maintenir sous l'obéissance de l'archiduc et des états généraux.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 103.

1757. — *Aix*, 14 mars 1579. Lettre du comte de Schwartzenberg aux états généraux. Il en est aux mêmes termes qu'il le leur a fait savoir précédemment, attendant la réponse de l'Empereur sur ce qu'il lui a écrit et mandé par un gentilhomme de sa cour. Dans cet intervalle, il a reçu une lettre de S. M. I. pour les états (n° 1686), où elle leur fait connaître sa résolution à l'endroit de la négociation de la paix. Schwartzenberg charge de leur porter cette lettre son secrétaire, Melchior Zweers, qui leur déclarera particulièrement ce qui s'est passé dans sa légation vers le prince de Parme.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits depeschen*, 1576-1579, fol. 114 v°.

1758. — *Leeuwarde*, 15 mars 1579. Commission donnée par les états de Frise à Ilsfanum (?), commandeur de l'hôpital de Sneeck, Érasme van Domna et le docteur Dirick Fregelsinck, pour comparaître, en leur nom, à l'assemblée des

états généraux convoquée à Anvers le 26 mars. (Exhibée aux états généraux le 27.)

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 333.

1759. — *Anvers, 16 mars 1579.* Acte par lequel les états généraux, de l'avis du prince d'Orange, autorisent le sieur Melchior de Schwartzenberg et le magistrat de Maestricht à faire frapper certaine monnaie pour le paiement des gens de guerre étant en garnison dans cette ville, et cela de telle manière, prix et marque qu'ils le jugeront à propos.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 125.

1740. — *Malines, 16 mars 1579.* Lettre des écoutète, communemaitres, échevins et conseil de Malines aux états généraux. Ils envoient M^e Jean Clermez, leur pensionnaire, pour remplacer, à l'assemblée des états, M^e Matthieu de Clercq, leur autre pensionnaire. Ils enverront encore d'autres députés pour les représenter à l'assemblée solennelle qui est convoquée.

Arch. de Malines : minute.

1741. — *Malines, 16 mars 1579.* Lettre des écoutète, communemaitres, échevins et conseil de Malines aux états généraux. Les états leur avaient mandé de faire tenir au commis des finances Guillaume de Rouck tous les deniers procédés de la collecte de deux patards accordés sur chaque tonneau de bière pour les munitions de l'artillerie, en les menaçant d'exécution, en cas de défaut. Ils remontent qu'ils ont dû employer la plus grande partie de ces deniers au paiement des soldats étant en garnison dans leur ville; qu'ils ont d'ailleurs envoyé quantité de poudre aux châteaux et maisons-fortes de leurs environs. Ils ajoutent qu'ils sont bien informés que les autres provinces n'ont rien ou qu'elles ont fort peu fourni du produit du même impôt. Ils allèguent les charges particulières,

« et par-dessus les généralles », qu'ils n'ont cessé de supporter, depuis le commencement de l'union, pour la cause commune, notamment pour la fortification de leur ville, qui fait tête et sert de rempart à plusieurs autres provinces. Après cet exposé, ... « supplions à tant, disent-ils, que Voz Seigneuries, prendantz ad ce regard et au surplus aux aultres pertes, » dévastations, foulles, dépopulation, dommages et dégastz » de nostre petite, povre et désolée province, ne nous veuillent en oultre traicter aultrement que les aultres de l'union, » ny en effect permettre que pour ce faict soyons exécutez, » signament actendu qu'il n'y a gentilhomme ny rentier en » la ville quy recoipve ung patart de tout son bien, ny marchant quy trafficque au dehors de la ville, pour estre leur » train principal sur Louvain, Namur, Luxembourg, Lorraine » et Bourgoigne cloz et serré, comme il est tout notoire. »

Arch. de Malines : minute.

1742. — *Hesdin, 17 mars 1579.* Lettre de l'abbé de Saint-Bernard et du marquis d'Havré aux états généraux. Le conseiller de Meetkercke leur aura rendu compte de l'état des affaires en Artois. Ils craignent que, sans la mainlevée des marchandises, l'altération du peuple n'aille en augmentant, d'autant plus que le bruit s'est répandu d'une nouvelle émotion survenue à Gand.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 114 v°; et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 85.

1743. — *Prague, 18 mars 1579.* Lettre de l'Empereur aux états généraux ou à leurs ambassadeurs destinés pour Cologne. Il leur fait savoir qu'il a nommé ses commissaires pour la négociation de la paix à Cologne : vénérables et illustres Jacques, archevêque de Trèves; Gebhard, élu archevêque de Cologne, archichanceliers de l'empire romain et princes électeurs; Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berg, et Othon-Henri, comte de Schwartzenberg, son conseiller et grand maréchal de

sa cour, auxquels il les prie d'ajouter foi et créance en tout ce qu'ils diront et proposeront de sa part.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 9. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 126.

1744. —, 18 mars 1579. Commission donnée par la chevalerie de Salandt, Twenthe et Volenhove et par les bourgmestres, échevins et conseil des villes de Deventer, Campen et Zwolle à Eusèbe Bentinck, drossart d'Isselmuyden, et au docteur Jean Dorre, pour comparaître, en leur nom, le 26 mars, à l'assemblée des états généraux convoquée à Anvers.

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, n° 1, fol. 331 v°.

1745. — Anvers, 19 mars 1579. Réponse des états généraux à la lettre du prince de Parme du 12 mars (n° 1731). Ils ont toujours été disposés à entendre à une bonne et assurée paix, comme le prouvent l'envoi de leurs députés à Louvain au mois d'août 1578, et le consentement donné par eux aux ouvertures que le comte de Schwartzenberg est allé par deux fois lui faire. Le prince, au contraire, au lieu de traiter sincèrement avec cet ambassadeur, a usé de délais envers lui, et « tâché de practiquer, par voyes obliques et traictes particuliers, une séparation des provinces. » Les propositions qu'il fait maintenant aux états ne peuvent être acceptées par eux; ils ne sauraient souscrire à l'exercice exclusif de la religion catholique romaine et à l'accomplissement de la due obéissance au roi catholique comme du temps de l'empereur Charles: car, en ce temps-là, pour l'assurance dudit exercice, les feux et les placards étaient mis en pratique, avec d'autres rigueurs, et les états, d'un accord unanime, ont jugé convenable de les suspendre. Ils sont néanmoins contents que la paix soit traitée, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de l'Empereur, « dans les

» termes et temps que l'estat des affaires de par deçà, et les
 » traictez ausquelz ilz sont entrez avec aultres, le permec-
 » tront..... »

Copie d'une lettre du prince de Parma, etc. — Recueil des lettres, actes et pièces plus signalées du progrès et besongné fait en la ville d'Arras, etc. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, t. I, fol. 110 v°, Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 65 v°, et Acta statuum Belgii, t. II, pièce 89.

1746. — *Anvers, 19 mars 1579.* Communication écrite faite aux états généraux par Melchior Zweers, secrétaire du comte de Schwartzenberg. La lettre de l'Empereur, du 19 février (voy. n° 1686), qu'il leur présente, n'étant parvenue au comte de Schwartzenberg que le 13 mars, il a écrit incontinent à S. M. I. afin qu'elle veuille attendre, pour fixer le jour de l'ouverture des négociations, que l'archiduc et eux se soient résolus sur le contenu de ladite lettre. Zweers, au nom du comte, leur demande résolution, et les invite à tenir leurs députés prêts pour se trouver à Cologne au jour qui sera indiqué.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 115.

1747. — *Bruxelles, 19 mars 1579.* Lettre des bourgmestres, échevins et conseil de Bruxelles aux états généraux. Ils leur envoient l'échevin Sibrecht van Berlicum, pour leur représenter l'impossibilité où ils sont de fournir à la solde de la garnison de Vilvorde.

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, n° 1, fol. 118 v°.

1748. — *Anvers, 21 mars 1579.* Lettre des états généraux aux états d'Artois et de Hainaut par laquelle ils leur transmettent copie d'une lettre qu'ils ont reçue de l'Empereur (n° 1686), de la réponse qu'ils ont faite au prince de Parme

(n° 1745) et d'un rapport du secrétaire du comte de Schwartzenberg (n° 1746), les requérant d'envoyer incontinent leurs députés à leur assemblée, pour délibérer avec eux sur les conditions de la paix et d'autres affaires importantes.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 113 v°.

1749. — *La Haye, 22 mars 1579.* Commission donnée par les états de Hollande à Jean, seigneur de Schagén, etc., Gérard, seigneur de Poelgeest, etc., sieur Adrien Vander Mylen, docteur en droits, conseiller de la cour de Hollande, Abraham van Almoude, Dierick Geertsem Smalinck, M^{es} Willem Adriaensz. van Goedereede, Naminck van Foreest, et à l'avocat du pays, M^e Pauwels Buys, pour comparaître, en leur nom, le 26 mars, à l'assemblée des états généraux convoquée à Anvers.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 108. —

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 352 v°.

1750. — *Anvers, 22 mars 1579.* Acte par lequel les états généraux autorisent le magistrat de Bruxelles à vendre les meubles trouvés en la maison du cardinal de Granvelle, pour en employer le produit à la solde de la garnison de Vilvorde.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 115 v°.

1751. — *Mons, 23 mars 1579.* Lettre des états de Hainaut aux états généraux. Ils les informent qu'ils ont résolu de traiter pour obtenir une suspension d'armes, en attendant que la paix se conclue; et, comme ils craignent qu'à Termonde, où l'on a transporté les prisonniers de Gand, ils ne soient exposés à quelque danger, ils prient les états généraux de les remettre entre les mains du comte de Lalaing.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 44. —

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 122 v°, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 91.

1752. — Arras, 25 mars 1579. Lettre du marquis d'Havré et de l'abbé de Saint-Bernard aux états généraux. Ils ont fait, le 21, leur proposition aux états d'Artois, conformément aux dépêches que leur a apportées le conseiller Richardot; les états, se trouvant ce jour-là en petit nombre, ont remis leur réponse au 25. Les seigneurs de Selles et de Valhuon sont arrivés à Arras le 21. Il semble au marquis et à l'abbé que, « pour aulcunement contenter ces provinces », les états généraux doivent « plus chaudement faire démonstration qu'ils » désirent traicter. »

Arch. du royaume : MS., d'Alegambe, t. IV, fol. 42. —
Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I,
fol. 123, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièces 90 et 92.

1755. — Anvers, 24 mars 1579. Proposition du seigneur des Pruneaux, ambassadeur de monseigneur le duc d'Anjou, exhibée aux états. (Titre textuel.) Les états lui avaient fait communiquer, par le sieur de Liesvelt et le conseiller de Malines, la dernière lettre de l'Empereur sur le fait de la paix et un projet d'instructions pour les députés à envoyer à Cologne : il leur déclare que le pouvoir qu'il avait du duc d'Anjou de s'employer à les seconder dans la négociation de la paix est expiré, et qu'il n'est plus autorisé à traiter que sur les promesses qu'ils lui ont faites. Il ne doute pas que Son Altesse « ne trouve merveilleusement estrange une telle conclusion » inespérée. » Il entre dans de longs raisonnements pour les convaincre qu'il y va de leur honneur et de leur réputation d'accomplir les promesses qu'ils ont faites à ce prince. Il pense qu'il faudrait rappeler ces promesses aux états de Hainaut et d'Artois, et que par-là on préviendrait leur séparation de la généralité.

Arch. de la Haye : reg. France, *depeschen*, 1579-1585,
fol. 28 v°, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 95.

1754. — Anvers, 24 mars 1579. Lettre des états généraux au magistrat de Valenciennes, afin qu'il fasse délivrer, par le

collecteur des moyens généraux, tous les deniers qu'il a au baron d'Inchy, gouverneur de la citadelle de Cambrai, à compte sur les 12,000 florins qu'il a déboursés pour l'entretien de ses soldats.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 126 v°.

1755. — *Anvers*, 25 mars 1579. Lettre des états généraux aux états des provinces, pour les requérir itérativement de leur envoyer l'état de tous les accords qu'ils ont faits, et celui des paiements qu'ils ont imputés sur les sommes accordées par eux.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 127 et 133.

1756. — *Gand*, 25 mars 1579. Commission donnée par les échevins de la keure de Gand aux sieurs Louis Huereblock et Adolphe de Grutere, leurs compagnons en loi, ainsi qu'à M^r Lucas Mayaert, leur pensionnaire, pour se rendre à Anvers, et y comparaitre, le 26 mars, avec sire Jacques Vutenhove, aussi leur compagnon en loi, à l'assemblée des états généraux, à charge que ces députés n'arrêteront et ne résoudreont rien sans leur avis préalable, et spécialement qu'ils ne prendront part à aucune délibération qui serait contraire aux articles de l'union d'Utrecht.

VAN DE SPIEGEL, *Bundel van onuitgegeeven stukken*, etc., II, 1. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 333 v°.

1757. — *Malines*, 25 mars 1579. Lettre des écoutète, communemaitres, échevins et conseil de Malines aux états généraux. L'archiduc leur ayant ordonné d'envoyer leurs députés à l'assemblée solennelle des états généraux convoquée pour le 26 mars, ils ont, par voix unanime, tant de ceux de la loi que du *breedenraedt*, commis à cet effet Charles van Bouvekercke, écuyer, leur communemaitre; Antoine Tzer-

raerts, écuyer et échevin; Jean Boels, Philippe Le Clercq, écuyer, tous deux jurés, et Jean-Baptiste Keermans, trésorier de la ville, y joint M^e Jean de Clermez, leur conseiller pensionnaire, « leur ayant donné pouvoir de, en ladite assemblée » générale, besoigner, adviser et résoudre sur toutes telles » propositions qui y seront mises en délibération, au plus » grand bien et conservation de l'union et des pays de par » deçà », sauf néanmoins les affaires d'une importance telle que l'avis du magistrat et celui du *breedenraedt* fussent indispensables.

Arch. de Malines : minute.

1758. — *Malines, 25 mars 1579.* Lettre des écoutète, communemaitres, échevins et conseil de Malines aux états généraux. Leurs députés sont prêts à partir avec leur instruction et pouvoir; ils se mettront en route dès qu'on apprendra que ceux des autres provinces sont arrivés. C'est pour éviter des dépenses inutiles qu'ils ne l'ont pas fait encore.

Arch. de Malines : minute. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n^o 1, fol. 117 v^o.

1759. — *Anvers, 28 mars 1579.* Lettre des états généraux aux états de Hainaut, en réponse à la leur du 25 (n^o 1751). Ils ont été fort ébahis de la résolution qu'ils ont prise, en opposition à celle du 8 février et aux traités faits avec le duc d'Anjou. Ils ne croient pas qu'elle procède d'un consentement général : car rien ne répugnerait plus à la pacification de Gand qu'une trêve particulière avec l'ennemi, pendant qu'il bat à toute furie la ville de Maestricht; ils désirent donc connaître leurs intentions définitives. Quant aux prisonniers, ils s'emploieront pour leur garde de telle sorte, sous l'autorité de l'archiduc, que tout le monde aura occasion d'en recevoir contentement. Ils les exhortent finalement à ne pas se séparer de la généralité, et à ne conclure aucun traité particulier avec l'ennemi.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n^o 1, fol. 123, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 98.

1760. — *Anvers, 29 mars 1579.* Lettre des états généraux à chacun des députés à envoyer à Cologne, afin de l'inviter à se trouver à Anvers le 12 avril au plus tard.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 132.

1761. — *Arras, 30 mars 1579.* Lettre de l'abbé de Saint-Bernard et du marquis d'Havré aux états généraux. Ils leur renvoient le conseiller Richardot et le seigneur de Melroy, qui leur rendront compte de tout ce qui s'est passé. Les affaires ne sont en si mauvais termes qu'on aurait pu le craindre, puisque rien ne se traitera, si la sortie des Espagnols de tout le pays n'est garantie, et qu'on n'est pas contraire « au fait de la religion par delà », si les états généraux peuvent obtenir quelque chose du roi, par l'intercession de l'Empereur. « Ces troubles de Gand ont mal édifié ung chacun..... Il est temps que par delà on s'efforce à remédier et divertir tant de changemens qui se font de jour à aultre, affin de rendre le traicté de la paix moins difficile..... »

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 136.

1762. — *Lille, 30 mars 1579.* Résolution des états des villes et châtellenies de Lille, Douay et Orchies, prise avec le concours des prélats, ecclésiastiques et nobles, des députés des comptes, des officiers de la gouvernance et de l'avis de monseigneur de Willerval, leur gouverneur, ainsi que de monseigneur le baron de Montigny. Les états, considérant que le traité commencé de la part de l'Empereur ne fait aucun progrès; que le roi promet le maintien de la pacification de Gand, de l'union et de l'édit perpétuel; que plusieurs des provinces unies ne veulent de la réconciliation sans y mêler le fait de la *religionsvrede*, décident d'accepter les offres du prince de Parme, à condition que la sortie des Espagnols, Italiens, Bourguignons et autres gens de guerre étrangers sera préala-

blement, et dans le plus court délai possible, effectuée par le roi. Afin de donner suite à cette résolution, les états enverront leurs députés à l'assemblée des états d'Artois et de Hainaut.

Cahier in-4° de 8 feuillets non chiffrés, Anvers, Christ. Plantin, M.D.LXXIX. — Arch. de l'État à Bruges: reg. n° 9, pièce 77. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 139, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 105.

1763. — *Lille*, 31 mars 1579. Lettre des états de Lille, Douay et Orchies aux états généraux, pour leur faire part de la résolution qu'ils ont prise, la veille, à l'unanimité, de traiter avec le roi.

Lettres et résolutions des estats de la ville de Lille, etc. — LE PETIT, *Grande chronique de Hollande*, II, 367. — Arch. de l'État à Bruges: reg. n° 9, pièce 77. — Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 138, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 101.

1764. — *Anvers*, 31 mars 1579. Lettre des états généraux au comte de Schwartzenberg. Ils l'informent qu'ils ont « député » aucuns seigneurs d'autorité et de qualité qui, à leur requeste, se trouveront à Cologne le xx^e d'avril, avec pouvoir et ample instruction pour moyenner une générale et finale paix avec Sa Majesté Catholique. » Ils le prient de leur procurer des passe-ports, tant de l'Empereur que du prince de Parme, pour ces députés.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 117.

1765. — *Anvers*, 2 avril 1579. Rapport fait aux états généraux par le seigneur de Melroy et le conseiller Richardot, au nom du prélat de Saint-Bernard et du marquis d'Havré, de ce que ceux-ci ont négocié à Arras. Il en résulte que les états d'Artois sont disposés à traiter en particulier avec le prince de Parme, mais à la condition que les Espagnols et les Italiens

sortiront des Pays-Bas, et qu'ils ne sont point opposés d'ailleurs à ce que l'exercice de la nouvelle religion soit concédé dans les lieux où il existe déjà; qu'ils s'emploieront même volontiers auprès du roi pour qu'il y consente, etc.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 109. —
Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I,
fol. 137.

1766. — *Anvers, 3 avril 1579.* Lettre des états généraux au duc d'Anjou. Depuis son départ, qui leur « a tourné à grand regret », ils ont été en continuelle sollicitude pour lui faire paraître leur sincérité et rondeur, et le désir extrême qu'ils ont toujours eu de lui donner toute satisfaction. C'est ainsi qu'ils ont supplié l'Empereur d'accélérer la négociation de la paix, bien décidés, si elle ne se faisait pas dans le délai fixé par leur convention avec le duc, à demander à l'assemblée des états généraux l'accomplissement de ce à quoi ils se sont obligés envers lui. Mais, sur ces entrefaites, ceux d'Artois et d'autres provinces ont manifesté le dessein d'entrer en communication particulière avec le roi; il a fallu dès lors s'accommoder à leur désir, et se relâcher de la rigueur précise du temps dans lequel la paix devait être conclue, pour obvier à toutes calomnies, et montrer par les effets que la paix était vraiment désirée des états. Ils s'assurent que le duc approuvera leur résolution, « vœu que tout le monde se rendra par ce moyen tesmoing de » la vraie sincérité dont il procède et a toujours procédé en » leur endroit, sans y avoir été provoqué par aucun bénéfice ou obligation autre que de son cœur généreux et héroïque », et il est apparent qu'on pourra mieux ainsi « le » faire jouir du fruit de ses mérites et bienfaits ». En rejetant, au contraire, toute ultérieure communication de paix, outre la division qui en résulterait entre les provinces, on fournirait à ses malveillants l'occasion d'amoindrir sa gloire, en interprétant les choses « comme si, pour son respect particulier, il fût content de voir ces pays enveloppez en une